

Avancées, Contradictions et Dilemmes

HENRI DJOMBO

présente une importante initiative pour conserver la biodiversité
et appelle à de réels partenariats pour le mettre en place

L'importance de la biodiversité pour notre planète n'est plus à démontrer comme le prouve le nombre impressionnant de traités internationaux sur la question. En effet, entre 1958, date de la signature de la Convention de Genève sur la haute mer et 1992 date de la signature de la Convention sur la biodiversité, on ne dénombre pas moins de 13 conventions ou accords internationaux sur ce sujet d'intérêt commun. D'emblée, nous nous rendons compte dans un contexte où les ressources naturelles restent un atout essentiel, de tous les bénéfices et avantages que certains pays de la planète, qui à ce jour ont pu sauvegarder leur biodiversité dans un contexte écologique et économique difficile (déforestation, braconnage, poids de la dette, variations climatiques, etc.) peuvent tirer de leurs ressources naturelles et oeuvrer ainsi à la mise en place des Objectifs de développement pour le Millénaire (ODM). Dans cette perspective, la conservation de la biodiversité peut être considérée comme un facteur déterminant dans la lutte contre la pauvreté et la gestion durable de l'environnement.

Une expérience inédite

L'exemple du Partenariat sur les écosystèmes forestiers du Bassin du Congo, expérience inédite, largement saluée et soutenue par l'ensemble de la communauté internationale est de ce point de vue très édifiant en ce qui concerne la conservation de la biodiversité.

Les forêts du Bassin du Congo constituent un immense



Fiona Teale/UNEP/Still Pictures

espace géographique de plus de 228 millions d'hectares (18 % de la superficie des forêts tropicales dans le monde) sur plus de 11 pays. C'est le second massif forestier tropical de la planète après celui de l'Amazonie et l'un des plus importants «poumons écologiques» de la planète. Aujourd'hui, la gestion de ce «patrimoine commun de l'humanité» constitue une préoccupation mondiale. La résolution 54/214 de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la Conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers en Afrique centrale reflète bien ce consensus pour la sauvegarde de ces forêts.

En effet, les forêts du Bassin du Congo jouent un rôle essentiel à l'échelle planétaire dans la régulation des climats et la protection de la biodiversité. Fait rare de nos jours, ces forêts abritent une biodiversité exceptionnelle: plus de 11000 espèces de plantes, 409 espèces de mammifères, 1086 espèces d'oiseaux, 152 espèces de serpents et 1069 espèces de poissons.

Préserver la diversité

Conscients de cet enjeu planétaire et de leur responsabilité majeure vis-à-vis de l'humanité, les chefs d'Etat d'Afrique centrale dans un élan de solidarité et d'intérêts réciproques, soucieux de l'avenir des futurs générations, ont proclamé solennellement en 1999 à Yaoundé et en 2005 à Brazzaville leur «attachement au principe de conservation de la ►



Stuart G.R. Warner/UNEP/Still Pictures



Steve Poe/UNEP/Sill Pictures

biodiversité et de la gestion durable des écosystèmes forestiers». Un ambitieux plan conciliant les impératifs du développement durable et la gestion des ressources naturelles a été adopté en février 2005. Il s'agit du Plan de Convergence, plan stratégique sous-régional à long terme pour la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale.

L'objectif principal du Plan de Convergence est "de gérer de manière durable et concertée les ressources forestières de la sous-région et de constituer un réseau d'aires protégées représentatif de la diversité biologique et des écosystèmes, pour le bien-être des populations et l'équilibre de la planète.

Le Plan de Convergence

Cette initiative importante a été conçue selon plusieurs axes stratégiques qui s'imbriquent parfaitement dans les ODM, notamment en ce qui concerne la lutte contre la pauvreté et la faim. Il est à noter également que ce plan reflète aussi parfaitement l'objectif 8 des ODM - mise en place d'un partenariat mondial pour le développement - car autour des 11 pays d'Afrique centrale, s'est constituée une dynamique connue comme le Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo (PFBC). Ce partenariat a été lancé à Johannesburg à l'occasion du Sommet mondial pour le développement durable en 2002

L'objectif principal du Plan de Convergence est "de gérer de manière durable et concertée les ressources forestières de la sous-région et de constituer un réseau d'aires protégées représentatif de la diversité biologique et des écosystèmes, pour le bien-être des populations et l'équilibre de la planète"

dans le but de promouvoir la gestion durable des écosystèmes forestiers en Afrique centrale.

Plusieurs rapports récents tels que l'Evaluation des écosystèmes pour le Millénaire, publié en avril 2005, sont très édifiants sur la situation de la biodiversité mondiale et sur l'hypothèse de plus en plus plausible que les ODM ne seront pas atteints en ce qui concerne la conservation de la biodiversité et plus généralement, la protection de l'environnement. Sans ambiguïté, ce rapport met en garde contre une détérioration massive de la biodiversité tout en soulignant également son importance économique, notamment dans la lutte contre la pauvreté. Il est donc clair que si cette tendance ne s'inverse pas, nos efforts pour réduire de moitié la pauvreté d'ici 2015 resteront vains. Un réel partenariat s'impose donc.

Malgré certains efforts encourageants et appréciables du Nord comme la récente initiative britannique pour le G8, la tendance générale est au

manque de solidarité et au non-respect d'engagements pris antérieurement. Pourtant l'objectif 8 des ODM - mettre en place un partenariat mondial pour le développement - devrait être le moteur des ODM. Les pays du Nord doivent faire face à leurs obligations pour qu'ensemble nous puissions atteindre nos objectifs de développement durable.

Dans le cadre des forêts du Bassin du Congo, l'avenir de ce patrimoine commun de l'humanité se joue actuellement. Comment comprendre qu'au moment où les pays d'Afrique centrale se sont engagés à financer 40% des 2 milliards de dollars nécessaires au financement du Plan de Convergence, les pays du Nord fassent preuve d'une frilosité extrême afin de trouver les 60% restants pour sauver cet héritage mondial.

L'abattage illégal du bois

Que représentent donc 2 milliards de dollars sur 10 ans lorsqu'on sait que les pays de l'OCDE dépensent plus de 300 milliards de dollars par an pour des subventions agricoles? Pourtant cette modique somme de 2 milliards de dollars recherchée désespérément pour sauver la biodiversité de la planète ne représente que le coût d'achat de 8 avions de chasse F16. Pour notre part, nous considérons le financement du Plan de Convergence comme une obligation morale, un devoir pour les pays du Nord qui sont les plus grands pollueurs, les prédateurs et les dévastateurs des forêts tropicales. Avec quels capitaux les forêts du sud sont-elles exploitées? D'où viennent ces compagnies? Quels sont les pays qui refusent la mise en place d'un système d'éco-certification des bois tropicaux pour éviter l'abattage illégal du bois et le pillage des forêts tropicales, qui organisent le braconnage et qui achètent et exploitent les produits issus de ce commerce illégal tels que les défenses d'éléphants ou les cornes de rhinocéros? Ne sont-ils pas extrêmement prisés et recherchés en occident et en Asie?

Qui mène les expérimentations biologiques et sous-exploite les populations locales tout en s'appropriant leur savoir gratuitement? Les résultats de ces expérimentations bénéficient-elles à la recherche au Sud ou n'enrichissent-elles que les laboratoires du Nord? Pourtant c'est la biodiversité de nos forêts qui rendent

Dans nos efforts de protéger notre biodiversité, nous avons créé des parcs nationaux et des aires protégées

ces expérimentations possibles et nous n'en touchons aucune contrepartie. Seuls les laboratoires du Nord en sont bénéficiaires, non seulement du savoir mais aussi des gains financiers.

Dans nos efforts de protéger notre biodiversité, nous avons créé des parcs nationaux et des aires protégées. Or il s'avère que depuis plus de 15 ans, suite aux plans d'ajustements structurels imposés par les institutions de Bretton Wood, la plupart de nos Etats ne recrutent plus. Comment alors protéger nos parcs nationaux, sanctuaires et réservoirs immenses de biodiversité, contre l'agression mercantiliste des plus nantis?

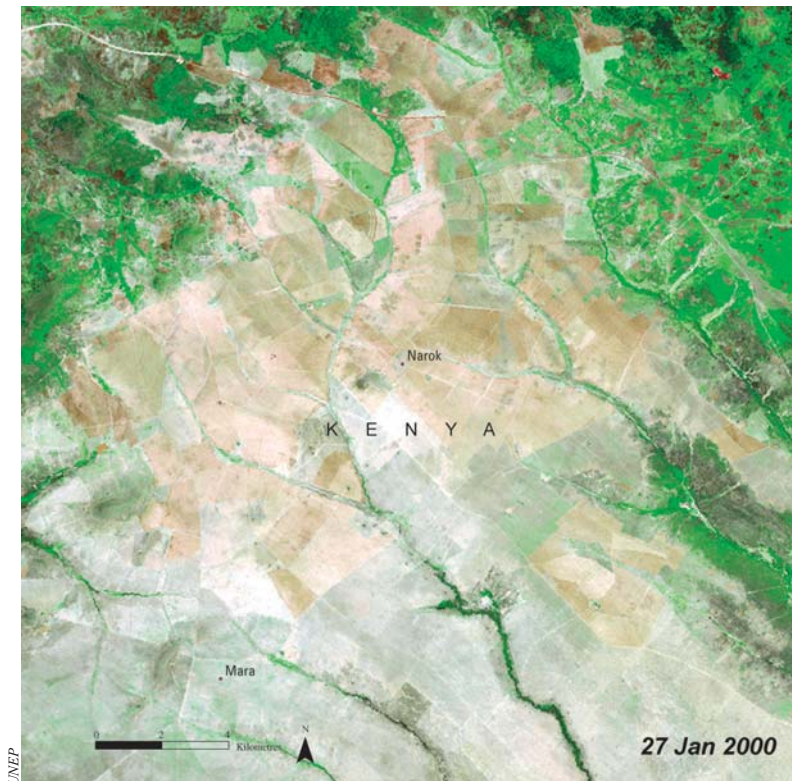
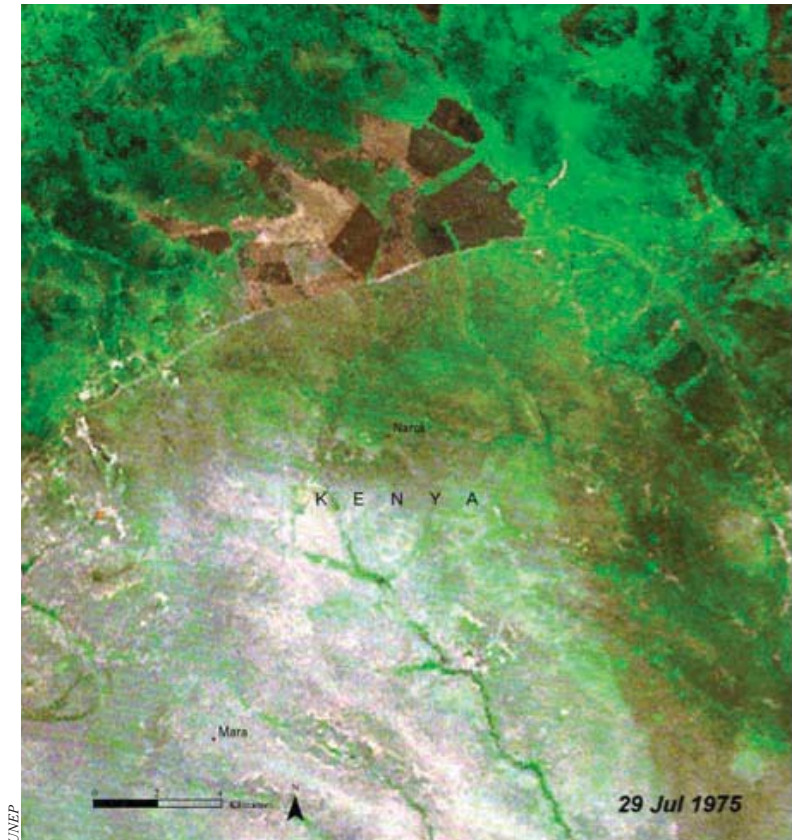
L'ironie du sort étant quand les "prédateurs" à travers leurs ONG et d'autres structures gouvernementales viennent nous donner des leçons sur comment conserver notre biodiversité et nos écosystèmes. Nous attendons d'eux d'abord plus de solidarité et de respect de leurs engagements. Certains de nos partenaires comme l'Italie, ont déjà montré la voie en effaçant leurs dettes avec les pays de la région, contre le financement du Plan de Convergence.

Transparence financière

Nous espérons la mise en place des mécanismes innovants en matière de financement de projets environnementaux et non plus les schémas classiques d'aide dont les principales caractéristiques ne semblent qu'être la rétribution des experts du Nord, le financement des projets décidés par le Nord sans concertation préalable avec les autorités locales, le tout caractérisé par un manque de transparence criard sur les montants accordés facilitant ainsi la corruption.

Au vu de ces injustices et de ces attermoissements, il est clair qu'un partenariat réel s'impose. Il y va de ce prix, si nous voulons de manière concrète matérialiser le rêve qu'une centaine de dirigeants de notre planète ont eu, un jour de septembre 2000, au Sommet du Millénaire ■

Henri Djombo est Ministre de l'économie forestière et de l'environnement de la République du Congo



Ces images, extraites de l'ouvrage *One Planet, Many People : Atlas of Our Changing Environment* (PNUE, 2005), mettent en évidence l'évolution radicale subie par les régions forestières sur tout le continent africain au cours des trente dernières années.